



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 19 février 2018 à compter de 19h30 en la salle de l'édifice Bernardin-Hamann et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Dépôt des conclusions de l'enquête administrative concernant l'employé portant le matricule numéro 02-0016 et décision du conseil municipal relativement au lien d'emploi de cet employé;
2. Dossier mise à niveau du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur : autorisation d'emprunt temporaire en vertu du règlement d'emprunt numéro 201-16;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

Donné à Adstock, ce 15 février 2018.

La directrice générale,

Renée Vachon

CERTIFICAT de PUBLICATION

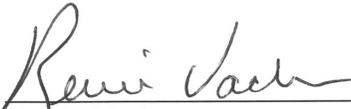
(Article 420 du code municipal)

Séance extraordinaire du conseil

Je soussignée, Renée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Adstock, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, le 15 février 2018, entre 10h00 et 16h00, les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinze février deux mille dix-huit.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Renée Vachon